

3 - PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DU RIZ DE LUXE ET DU RIZ ROUGE

NOTE CONCEPTUELLE

A. CONTEXTE

Depuis la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, l'Etat a classé le riz parmi les filières stratégiques, Suite à l'adhésion à l'initiative CARD, une stratégie nationale pour le développement du riz a été élaborée et validée en 2009. La situation nationale à Madagascar est caractérisée par un manque de moyens matériels et financiers et une faible augmentation de la production. Des opportunités sur le marché local et international ont été identifiées depuis 2010, ce qui a amené à développer les variétés prisées sur ces marchés, dont le riz de luxe et le riz rouge. C'est dans ce contexte que ce Projet a été conçu.

B. JUSTIFICATIONS

Ce Projet entre dans le cadre de la mise en œuvre du SNDR dont l'un des principaux axes d'intervention concerne la sécurité alimentaire.

La principale justification de ce Projet est de maîtriser le marché potentiel du riz de luxe et du riz rouge et ainsi améliorer les revenus des riziculteurs qui sont intéressés à la production de ces variétés.

Ce projet contribue, entre autres, à : (i) la Croissance économique (particulièrement en milieu rural) ; (ii) Augmentation de la production rizicole ; (iii) la Valorisation des ressources et du savoir-faire local, (iv) à l'amélioration des structures existantes de la filière Riz

C. ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES, GROUPES CIBLES ET DUREE DU PROJET

Les zones d'intervention du projet pour la phase de lancement seront choisies en fonction des potentialités des zones en riz rouge et riz de luxe, préférentiellement dans des zones nouvellement aménagées et des terroirs adaptés à ces variétés et non enclavées.

La durée du projet est de 5 ans.

D. OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET

Objectif Global du Projet

L'objectif global du Projet est d'améliorer le revenu de la population locale par l'augmentation de la production rizicole afin de contribuer à la sécurité alimentaire.

Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques sont : (i) Tripler les surfaces cultivées en riz rouge et riz de luxe. (ii) Valoriser et améliorer les variétés existantes de riz rouge et de luxe, (iii) Augmenter au maximum la valeur ajoutée de ces deux types de riz .

E. DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

Le Projet sera mis en œuvre autour de 4 composantes :

1. Professionnalisation des agriculteurs.
2. Appui à la production et à la valorisation des ressources locales.
3. Appui à la Commercialisation des Produits
4. Coordination et gestion du projet

La première composante « *Professionnalisation des agriculteurs* » consiste à une orientation des activités, pour passer d'une économie de subsistance à une économie de marché. Cette composante inclut le renforcement de capacités des riziculteurs impliqués dans la culture de ces deux types de riz dans les zones d'intervention, et regroupera les activités de socio-organisation à travers la mise en place et l'encadrement des groupements des producteurs.

La deuxième composante « *Appui à la production et à la valorisation des ressources locales* ». Les activités correspondantes concernent : l'amélioration variétale, l'exploitation du Savoir-faire, l'amélioration des équipements agricoles, ainsi que les formations nécessaires à cette valorisation.

La troisième composante est l' « *Appui à la Commercialisation des produits* ». Il s'agit de réaliser une étude approfondie du marché de ces deux spéculations, et de promouvoir tous les maillons de la filière riz pour augmenter la valeur ajoutée spécifiquement pour ces deux variétés : transformation, stockage, conditionnement et commercialisation. Un volet Piste rurales pour le désenclavement des zones sera prévu dans cette composante. Les riziculteurs seront appuyés pour accéder à des financements ruraux.

La quatrième composante « *Administration et gestion du projet* » assurera les aspects de la gestion au quotidien des aspects administratifs et financiers du Projet, et apportera les appuis nécessaires à la réalisation des composantes techniques opérationnelles. Par ailleurs elle sera chargée des relations avec les institutions de tutelles et les partenaires au développement, le management du projet avec le suivi-évaluation des activités dans le but d'atteindre pleinement les objectifs qui sont assignés au Projet.

Les activités prévues pour ce Projet consistent à : Promouvoir la production de semences améliorées en quantité suffisante pour les 2 types de riz; Créer des infrastructures de conditionnement, transformation et de conservation ; Renforcer la capacité des acteurs impliqués dans ces spéculations; Entretien et réhabiliter les moyens de communication ; Appuyer la coordination des 2 spéculations par zone d'intervention ; Réaliser des études d'impact du projet ; Développer et renforcer l'aspect genre, tout en considérant les activités pour les femmes (répartition équitable des tâches). Inciter l'installation d'opérateurs de micro-finance dans les zones d'intervention du Projet ;

F. COUTS ET FINANCEMENTS

Le cout du projet est estimé à 8 Millions de USD. Les détails des couts et financements du Projet seront précisés dans le cadre d'une mission de formulation qui sera co-organisée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, susceptibles de contribuer aux objectifs de ce Projet.

G. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche filière dans une zone bien délimitée pour un produit bien déterminé répondant à des besoins précis d'un marché donné. L'approche adoptée sera d'avoir une vision globale, associée à la promotion du savoir-faire local. Considérant les besoins des différents maillons de la filière riz, des synergies avec d'autres partenaires et projet seront recherchées et matérialisées par des protocoles ou conventions de collaboration en vue de rechercher un impact concourant et maximal des parties prenantes au développement des zones ciblées par le projet.

H. ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera rattaché au MinAgri avec la collaboration des autres Ministères chargés de l'Economie, de l'Industrie, du Commerce. Une unité de gestion sera mise en place et composée de responsables technique par composante ainsi qu'une équipe administrative et financière.

I. SUIVI-EVALUATION

Il sera mis en place un système de suivi et d'évaluation adapté au fonctionnement du PTF, s'assurant d'une participation effective des bénéficiaires locaux dans le suivi de performance (suivi des activités) et l'évaluation des impacts du projet par zone. Des méthodes de suivi-évaluation participatif seront développées par le projet en cohérence avec le SNISE et le Système d'Informations rurales, en collaboration avec les bénéficiaires. Un responsable du suivi-évaluation assistera le Coordinateur du projet. Parmi les indicateurs, on peut citer les quantités de riz rouge et riz de luxe exportées ; les revenus générés par la vente des produits, la longueur de piste réhabilitée, les rendements des deux spéculations par campagne, le nombre d'agriculteurs produisant les deux types de riz,

J. RISQUES

Les risques sont liés à la fluctuation des cours du riz de luxe au niveau mondial. Les autres risques concernent les facteurs climatiques et les perturbations des calendriers cultureux par zone d'intervention. Le manque d'entretien des voies de desserte peut entraîner l'isolement des pôles de production.